
RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

CLASSE : 6e ANNÉE (groupe 321)

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Suite aux changements apportés au régime pédagogique, par le MÉES, nous vous présentons les normes et modalités d'évaluation de notre école. Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Voici dates où les communications officielles seront disponibles sur Mozaïk Portail parents :	
PREMIÈRE COMMUNICATION	Disponible le 20 novembre 2020 Vous aurez la possibilité d'en discuter avec l'enseignante lors de la rencontre de parents le 19 ou le 20 novembre 2020.
PREMIER BULLETIN	Lundi le 15 janvier 2021 Il y aura une rencontre Teams ou un appel téléphonique avec l'enseignante de votre enfant en cas de besoin.
DEUXIÈME BULLETIN	Le deuxième bulletin sera disponible sur le portail-parents (Mozaïk) au début du mois de juillet 2021. Vous recevrez un courriel lorsqu'il sera disponible.

VOICI LE DÉTAIL DES COMMUNICATIONS :

PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.

Pour chacune des étapes, l'enseignant de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin. Il est important de mentionner qu'il est laissé au jugement professionnel de l'enseignant de choisir les connaissances et les compétences disciplinaires, en fonction du Programme de formation, évaluées au cours de l'étape 1 et 2.

BULLETIN 1

- Étape : 31 août 2020 au 22 décembre 2020
- Cette étape compte pour 50 % du résultat de l'année

ÉTAPE 1

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (40 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (activités d'apprentissages en compréhension de lecture, lecture interactive, entretien de lecture, etc.) et sommatives.	Oui	Oui
	Écrire (40 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (dictées, écriture dirigées, correction de textes, etc.) et sommatives.	Oui	Oui
	Communiquer oralement (20 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives.	Oui	Oui
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives.	Oui	Oui
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (minitests) et sommatives.	Oui	Oui
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	Toute la communication en classe est prise en compte. Évaluation avec grille d'observation.	Non	Oui
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives.	Non	Oui
	Écrire des textes (15 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives.	Non	Oui
Éducation physique	Agir dans divers contextes d'activités physiques	X	Non	Oui
	Interagir dans divers contextes d'activités physiques			
	Adopter un mode de vie sain et actif			
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	Non	Oui
Science et technologie		X	Non	Oui
Éthique et culture religieuse			Non	Oui
Arts plastique		X	Non	Oui
Musique		X	Non	Oui

X : Évaluation

BULLETIN 2

- Étape : 7 janvier 2021 au 23 juin 2021
- Compte pour 50 % du résultat de l'année.
- Pour les compétences Lire, Écrire et Reasonner, l'épreuve obligatoire du ministère s'ajoute au résultat de l'année et compte pour 10 % du résultat final.
- **Épreuve de lecture : 26 mai 2021**
- **Épreuve d'écriture : 26 mai 2021**
- **Épreuve de mathématique : 8 juin 2021**

ÉTAPE 2

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Évaluation de fin d'étape	Résultat inscrit au bulletin	Épreuve de fin d'année
Français	Lire (40 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (activités d'apprentissages en compréhension de lecture, lecture interactive, entretien de lecture, etc.) et sommatives.	Oui	Oui	26 mai 2021 (examen du MEES) 10% de l'année
	Écrire (40 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (dictées, écriture dirigées, correction de textes, etc.) et sommatives.	Oui	Oui	26 mai 2021 (examen du MEES) 10% de l'année
	Communiquer oralement (20 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives	Non	Oui	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives	Oui	Oui	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives (mini-tests) et sommatives.	Oui	Oui	8 juin 2021 (examen du MEES) 10% de l'année
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	Toute la communication en classe est prise en compte. Évaluation avec grille d'observation.	Non	Oui	
	Comprendre des textes lus et entendus (35 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives	Non	Oui	
	Écrire des textes (15 %)	Tout au long de l'étape, il y aura des évaluations formatives et sommatives	Non	Oui	

Éducation physique	Agir dans divers contextes d'activités physiques		Non	Oui	
	Interagir dans divers contextes d'activités physiques				
	Adopter un mode de vie sain et actif				
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	X		Non	Oui	
Science et technologie	X		Non	Oui	
Éthique et culture religieuse	X		Non	Oui	
Arts plastique	X		Non	Oui	
Musique	X		Non	Oui	

X : Évaluation

COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces et les difficultés de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- Les annotations dans l'agenda scolaire.
- Les appels téléphoniques.
- Les messages par courriel.
- Les travaux envoyés à la maison.
- Etc.

COMMENTAIRES SUR LES COMPÉTENCES NON-DISCIPLINAIRES AU BULLETIN SCOLAIRE

Les compétences suivantes font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ces commentaires sont inscrits au bulletin de l'étape 1 et 2 de l'année scolaire.

Étape	Compétences non-disciplinaires développées	Compétences non-disciplinaires traitées au bulletin
Étapes 1 et 2	Savoir communiquer Exercer son jugement critique	Exercer son jugement critique

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Isabelle Bujold
Directrice